



Divorce avec conflit. Bien immobilier et credit en commun

Par **Bourne**, le **29/04/2015** à **19:44**

Bonjour, je suis en séparation de mon épouse, j'ai été dans l'obligation de quitter mon domicile. On est propriétaire avec crédit, crédit voiture et tous les impôts sont prélevés sur mon compte personnel. Mon épouse ne paye rien et jouit de tous les biens. En attendant la conciliation et le jugement ça risque de coïncider jusqu'au jugement. Et si je tiens jusqu'aux jugements financièrement est-ce que j'ai des chances de faire valoir cela étant donné que chaque époux doit l'entraide étant donné que nous sommes mariés sous le régime de la communauté. Elle a un salaire également. En attente d'une réponse.

Par **domat**, le **29/04/2015** à **19:58**

bjr,
être mariés sous le régime de la communauté signifie également que les gains et les salaires sont des biens communs.
vous aviez autant le droit de rester dans le logement commun que votre épouse.
c'est à votre avocat qui connaît votre situation qu'il faut poser la question.
cdt